



Établissement Public Territorial **Grand-Orly Seine Bièvre**

Décision n° 2020_2051 du 18 juin 2020

Objet : Avenant n°1 au Marché n°19 00 152 « Travaux de réhabilitation du proscenium de l'Espace Culturel André Malraux du Kremlin-Bicêtre ».

Le Président de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la Métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu les articles L.5211-3 L.5211-9, L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Considérant la nécessité d'un avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation du proscenium de l'Espace Culturel André Malraux du Kremlin-Bicêtre ;

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer l'avenant n°1 au marché 19 00 152 « Travaux de réhabilitation du proscenium de l'Espace Culturel André Malraux du Kremlin-Bicêtre » avec la Société BC MAINTENANCE Equipements mobiles, sise 17 rue Lafouge 94250 GENTILLY, d'un montant de 9 696,00 € HT.

Article 2 : Précise que les dépenses ou recettes correspondantes sont inscrites au budget de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre ;

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services de l'EPT est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera faite à :

- Monsieur le Préfet du Val de Marne
- Madame la Trésorière de Vitry sur Seine

À Orly, le 18/06/2020

Pour le Président, par délégation
Le Directeur Général des Services,

Antoine VALBON

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification

Envoyé en préfecture le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture
094-200058014-20200630-
D2020_2051-CC

Date de réception préfecture :